

ADH. MOTTE

(1874)

MOTTE, *Adhémar-François*, naquit à Namur le 20 décembre 1842. Sa famille étant venue s'établir à Gand, il fit ses études à l'Athénée et à l'Université de cette ville. Il passa l'examen de docteur en philosophie et lettres et celui de candidat en droit.

Sur les conseils et sous la direction de Wagener, il s'adonna à l'étude de l'histoire et particulièrement de l'histoire ancienne. Le 14 mars 1874, il obtint le diplôme spécial de docteur en sciences historiques avec une thèse intitulée *Étude sur Marcus Agrippa*, qui témoigne de recherches consciencieuses et d'un grand amour de l'exactitude. Certains points auraient pu être plus approfondis, mais cet essai n'en était pas moins honorable pour un débutant.

Par arrêté ministériel du 20 novembre 1874, Motte fut chargé du cours d'histoire moderne et de celui d'antiquités grecques.

En 1875, il fit paraître dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique* la première partie d'une étude sur *la Paix de Cimon*, qui ne fut terminée qu'en 1880 et qui forme un volume de plus de 120 pages. Cette monographie très fouillée, œuvre d'un esprit judicieux et méthodique, est partout citée avec éloge.

Motte fut nommé professeur extraordinaire le 18 octobre 1878 et promu à l'ordinariat le 4 novembre 1881.

En 1882, le Gouvernement l'envoya à Paris, avec M. Thomas, pour étudier l'organisation de l'École Normale supérieure et de l'École pratique des Hautes Études. Une partie du rapport des deux professeurs, celle qui concerne l'École Normale, fut publiée dans la *Revue de l'Instruction publique* (année 1883).

Lors de la création des sections normales flamandes d'histoire et de philologie germanique annexées à l'Université de Gand (1884), Motte fut chargé du cours d'encyclopédie des sciences historiques et géographiques et de la direction des exercices scientifiques sur l'histoire moderne.

Un arrêté royal du 21 juin 1886 lui confia le cours d'histoire politique de la Grèce, dont il fut déchargé en 1890. La loi du 10 avril 1890, qui fonda les sections normales flamandes dans la Faculté de philosophie et lettres, entraîna divers changements dans ses attributions. Il partagea le cours d'encyclopédie de l'histoire avec deux de ses collègues et eut le cours d'institutions politiques des temps modernes. En 1895, il fut déchargé du cours d'institutions grecques.

Il remplit les fonctions de secrétaire du Conseil académique en 1884-1885, et fut nommé recteur pour la période de 1891-1894. En cette qualité, il présida aux fêtes du 75^e anniversaire de la fondation de l'Université de Gand (1892). Dans la séance solennelle du 13 novembre 1892, il retraça en termes heureux l'histoire de notre *Alma Mater* et répondit aux adresses de félicitations présentées au nom du Conseil communal par M. le bourgmestre de la ville de Gand et au nom des Universités de Bonn, de Leyde et de Lille par MM. les recteurs Strassburger, Tiele et Bayet. Motte s'acquitta des devoirs du rectorat avec un zèle, un esprit pratique et une courtoisie qui ont laissé le meilleur souvenir. Ses deux discours rectoraux sur *la Politique du duc d'Albe vis-à-vis de l'Angleterre* (1893) et sur *l'Amiral Gaspard de Coligny* (1894) sont des pages d'histoire où la solidité du fond s'unit à la clarté de la forme. Il se proposait d'écrire l'histoire de l'Université de Gand et en amassait les matériaux quand la mort le frappa, le 17 mars 1902. Sa robuste constitution semblait lui promettre de longs jours : une affection du foie l'emporta en quelques semaines.

Motte fut, après Kurth, un des premiers, dans notre pays, à ouvrir des cours pratiques d'histoire. Il étudiait de préférence le XVI^e siècle et choisissait des problèmes importants et difficiles : la préméditation de la Saint-Barthélemy, l'authen-

ticité des *Lettres de la Casette* et le mariage de Marie Stuart, etc. Il avait réuni sur toutes ces questions un grand nombre de notes; mais, consciencieux comme il l'était, il ne voulait rien livrer à la publicité dont il ne fût complètement satisfait. Ses leçons étaient nourries de faits et soigneusement préparées.

Outre les travaux dont nous avons parlé, Motte a publié quelques articles dans la *Revue de l'Instruction publique*.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre d'Orange-Nassau et décoré de la 3^e classe de la Couronne de Prusse.

P. THOMAS.

SOURCES

Discours prononcés aux funérailles d'Adhémar Motte par MM. VAN DER MENSBRUGGHE, DE LA VALLÉE-POUSSIN et MAURICE BODDAERT (Gand, 1902). — PAUL FREDERICQ, *L'origine et les développements des cours pratiques d'histoire dans l'enseignement supérieur en Belgique* (dans le volume dédié à M. Godefroid Kurth, à l'occasion du XXV^e anniversaire de la fondation de son cours pratique d'histoire, 1898).

PUBLICATIONS D'ADH. MOTTE

Étude sur Marcus Agrippa. Gand et Paris, 1872; XVI, 256 pp., in-8°.

La Paix de Cimon (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1875, 1876, 1878, 1879, 1880. Tirage à part. Gand, Vanderhaeghen, 1880; 121 pp., in-8°.)

L'École normale supérieure de Paris, par ADH. MOTTE et P. THOMAS (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1883.)

Le prêt à Sparte. (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1883.)

Fêtes du soixante-quinzième anniversaire de la fondation de l'Université de Gand. Discours prononcé dans la séance solennelle du 13 novembre 1892. Gand, Hoste, 1892.

La politique du duc d'Albe vis-à-vis de l'Angleterre. Discours rectoral prononcé le 17 octobre 1893. Gand, Hoste, 1893.

L'Amiral Gaspard de Coligny. Discours rectoral prononcé le 16 octobre 1894. Gand, Hoste, 1894.

Comptes rendus dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1881, 1895 et 1896.

